N° 1349 MERCREDI 17 OCTOBRE 1866 11me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois, 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 16 Octobre 1866.

BULLETIN.

Par suite de la présence du choléra qui sévissait parmi eux, nos voisins les Belges avaient ajourné, aux 13, 14 et 15 de ce mois, la célébration de leur anniversaire national. Puis, pour rendre à Master John-Bull la courtoisie dont leurs francs tireurs avaient été l'objet à Londres, il y a plusieurs mois, les autorités de Bruxelles avaient invité les volontaires anglais à assister aux fêtes d'octobre ; même invitation avait été adressée aux tireurs français, sans doute afin d'entretenir les relations de bon voisinage. Chacun s'est trouvé exact au rendez-vous et, pendant trois jours, il vient de se faire à Bruxelles, une grande consommation de poudre, de vin, de faro et de toasts, sans compter les spectacles, les concerts et autres divertissements, Les choses se sont très bien passées, et on a chanté en chœur le *God save the queen*, l'air de la *Reine Hortense* et la *Brabançonne*.

C'est parfait. Mais pendant que les Belges s'amusent et fêtent l'anniversaire de leur indépendance, il y a des gens qui prétendent que c'est pour la dernière fois.

C'est du moins l'avis d'un correspondant du *Monde* ; d'après ce journal, M. de Bismark aurait récemment proposé trois choses au cabinet des Tuileries ; 1° Une alliance franco-prusso-russe ; 2° la double annexion de la Saxe au profit de la Prusse, *et celle de la Belgique au profit de la France*; 3° la création d'un royaume de Pologne, dont le roi de Saxe serait le souverain de mâle en mâle, jusqu'à la consommation des siècles. La Russie consentirait à tout, moyennant une petite compensation du côté du Grand-Turc. Quant à l'Autriche, on se passerait de son consentement pour lui arracher la Galicie,

Nous ne savons ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette charmante combinaison, mais en ce qui concerne la Belgique, il nous semble que nos voisins préféreront toujours rester ce qu'ils sont — et ils auront raison.

Il est encore question de la très-prochaine réouverture des Chambres.

L'horrible massacre de nos missionnaires dans le royaume de Corée, ne pouvait demeurer impuni. En conséquence, M. le contre-amiral Rose, commandant de notre division navale, dans les mers de Chine et du Japon, a sommé le gouvernement du roi de Corée de donner satisfaction à la France pour la mort des sept prêtres catholiques immolés par ses ordres. S'il n'est pas fait droit à cette deuxième sommation, l'amiral Rose remontera, avec une flotille de canonnières, le fleuve qui conduit à la capitale du pays. Il exigerait, alors, que la liberté religieuse fut pratiquée, en Corée, comme elle existe déjà en Chine et au Japon.

Il est de plus en plus évident qu'on voit d'un assez mauvais œil, à Saint-Pétersbourg, l'insuccès de la révolte de Candie. Une dépêche russe prétend, sans dire d'après quelles informations, que les insurgés occupent la partie occidentale de l'île avec 40,000 hommes. Les Turcs n'occuperaient que la partie orientale. Une fregate russe venant du Pirée était attendue à Candie. Le Sultan, mécontent de la lenteur des opérations, a envoyé à Candie un de ses aides de camp pour avoir des informations plus sûres sur la situation du pays.

L'isolement se fait de plus en plus autour du président Johnson et de sa candidature. Une correspondance de New-York annonce que le général Grant vient de passer aux radicaux. Cela s'appelait autrefois une désertion, cela s'appelle aujourd'hui une évolution. La moralité de l'acte dépendra de son succès ou de sa non-réussite.

J. REBOUX.

Du rapport de la Commission de valeurs.

La Commission chargée de fixer, chaque annee, les valeurs applicables aux marchandises qui ont fait l'objet de notre commerce pendant l'année précédente, vient de publier son rapport sur les valeurs pour 1865. Ce rapport est, comme ceux des autres années, un peu optimiste. Nous y voyons que le mouvement de nos opérations aurait été satisfaisant malgré l'influence des événements extérieurs ; mais nous ne pourrons en juger que lorsque le tableau définitif de notre commerce en 1865 aura eté publié, et il nous sera permis de regretter que cette publication se fasse si tardivement.

Bien que le rapport de la Commission des valeurs présente les choses sous des couleurs très-favorables, il s'y trouve cependant des observations qui montrent que tout n'est pas matière à félicitation ; il y a quelques ombres au tableau, et, si nous croyons devoir les signaler, c'est qu'elles se rattachent aux questions économiques à l'ordre du jour.

Ainsi, en présence de la loi sur la navigation marchande qui va bientôt recevoir son application, il n'est pas inutile d'appeler l'attention sur certains faits qui permettent d'apprécier la situation de notre marine, qu'on a cependant trouvée assez robuste pour la livrer à la concurrence de la marine étrangère.

Le rapport constate, par exemple, la diminution croissante de nos armements pour la pêche, cette pépinière de notre marine marchande et militaire, et il fait remarquer que la diminution de nos armements est d'autant plus significative que les embarras de l'Amérique du Nord leur offraient une occasion favorable de se développer et de grandir.

Si les armements pour la pêche, qui constituent des opérations privilégiées, sont en pareille situation, on peut croire que notre marine n'est pas plus florissante dans la navigation de concurrence ; et, en effet, un passage du rapport donne sous ce point de vue une indication utile à recueillir dans les circonstances présentes.

Après avoir montré que, d'après les états de douane, sur 2,900,000 kilogr. de tissus mérinos exportés par nous en 1865, l'Angleterre en a absorbé à elle seule 2,000,000 de kilogrammes, soit les deux tiers, le rapport déclare qu'il est impossible qu'elle ait appliqué de pareilles quantités à sa consommation ; que certainement elle a dû en réexporter une grande partie, et que, par conséquent, elle nous a seulement servi d'intermédiaire pour le placement de ces produits à l'etranger.

Cette observation, qui est applicable à beaucoup d'autres articles qu'aux tissus de laine, atteste d'abord combien nous avions raison lorsque, répondant à ceux qui citaient le montant de nos exportations pour l'Angleterre comme une preuve des avantages que nous avions retirés du traité de commerce, nous leur disions précisément ce que constate aujourd'hui le rapport de la Commission des valeurs, c'est-à-dire que ces exportations à destination apparente de la Grande-Bretagne provenaient en grande partie d'un simple détournement de nos exportations à destination d'autres pays.

Maintenant, est-il besoin de faire ressortir le préjudice que ce détournement cause à notre commerce maritime ? Ces produits, que l'Angleterre vient chercher chez nous, elle se charge de les transporter, à notre place, aux pays où les consomment. Ce sont des relations directes qui nous echappent. L'Angleterre se substitue à notre commerce et à notre marine ; elle trafique et navigue pour nous.

Que sera-ce donc, lorsque les surtaxes qui protégent notre pavillon auront disparu, et lorsque comme on le demandait par la dernière loi, et comme on se propose de le faire tôt ou tard, les surtaxes d'entrepôt seront également supprimées ?

Le rapport de la Commission des valeurs signale d'autres faits qui ne sont pas en faveur du nouveau régime économique. Ainsi, il ne paraît pas se féliciter de ce que les nations voisines viennent nous enlever une quantité de plus en plus considérable de nos grands bois de futaie.

Ainsi encore, il ne semble pas se louer de la loi qui a autorisé la sortie des chiffons ; il constate, en effet, que la fabrication du papier est en souffrance, et qu'elle l'attribue à ce qu'elle ne peut plus se procurer les chiffons à des prix modérés, comme autrefois, attendu que l'étranger vient aujourd'hui les prendre chez nous. Il est vrai que si notre industrie en souffre, l'industrie étrangère s'en trouve mieux. Les libre-échangistes répondront peut-être que cela fait compensation.

Il y a dans le rapport quelques mots sur la situation de l'industrie du fer qui auraient eu besoin d'explications. Cette industrie, dit-il, lutte toujours, et *quelquefois avec avantage*, contre la concurrence étrangère. Peut-être, ajoute-t-il, *avec un peu plus d'efforts* et de confiance en elle-même, réussirait-elle à supprimer les expéditions en transit pour des pays voisins dont l'approvisionnement semble naturellement nous appartenir. Si notre industrie du fer ne lutte *que quelquefois avec avantage* sur notre propre marché, il est assez naturel qu'elle ne lutte que plus difficilement sur les marchés étrangers. Qu'entend on par cet *un peu plus d'efforts* qu'on lui demande ? S'agit-il d'améliorer ses procédés de fabrication ? Ils sont pour le moins au niveau de ceux de l'industrie anglaise et de l'industrie belge. S'agit-il de faire de nouveaux abaissements sur les prix ? Mais on sait bien que les prix des fers, depuis la réforme économique, sont tombés chez nous, à un taux où ils ont cessé d'être rémunérateurs. Notre industrie métallurgique, après avoir fait tout ce qu'on pouvait lui demander, est dans une situation des plus fâcheuses, C'est actuellement au gouvernement lui-même à faire ce qu'il avait promis pour lui faciliter les moyens de produire à meilleur marché.

Nous ne saurions trop approuver, à ce point de vue, les vœux que le rapport de la commission émet en faveur du rachat des canaux, de la suppression des droits de navigation, et de l'abaissement des tarifs de chemins de fer. Ce sont là aujourd'hui les seuls moyens de venir en aide au travail national Ces mesures, en bonne logique, auraient dû précéder le traité de commerce et l'application de la théorie libre-échangiste. Qu'on les réalise donc enfin, après nous les avoir fait attendre si longtemps ! ALEX. DURANT.

(*Moniteur industriel.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence-Havas nous transmet les télégrammes suivants :

Southampton, 14 octobre, soir.

Le *Tasmanian*, venant des Indes Occidentales, est arrivé avec 697,135 dollars. Un ouragan avait éclaté aux Indes, le 29 septembre. Les nouvelles de la Jamaïque sont sans importance. La fièvre jaune s'est déclaré à St-Thomas et aux îles Barbades. L'état sanitaire des autres îles est bon. M. J. J. Perez a été proclamé président du Chili. Le pays demande toujours la continuation vigoureuse de la guerre avec l'Espagne. De fortes batteries sont érigées dans le port de Valparaiso. On croit que Prado sera élu président du Pérou.

St-Pétersbourg, 14 octobre.

D'après les dépêches russes, en date de Constantinople, 9 octobre, les succès des troupes ottomanes à Candie seraient moins importants qu'on ne l'a dit. Les insurgés occuperaient la partie occidentale de l'île avec 40,000 hommes. Les Turcs n'occuperaient que la partie orientale. Une frégate russe, venant du Pirée, était attendue à Candie. Le sultan, mécontent de la lenteur des opérations, a envoyé à Candie un de ses aides de camp pour avoir des informations plus sûres sur la situation du pays.

Florence, 15 octobre.

Les troupes italiennes doivent entrer à Vérone le 16 octobre et à Venise le 19. L'Autriche a consenti à retarder le retour des soldats vénitiens pour motifs sanitaires.

Stuttgard, 15 octobre.

La première Chambre a adhéré à la résolution de la Chambre des députés concernant l'indemnité de guerre. Elle a aussi adopté à l'unanimité le traité de paix.

Flensbourg, 14 octobre.

Une assemblée de déléguées, de toutes les parties du Schleswig septentrional, a été tenue, aujourd'hui, à Rothenbourg. On y a résolu de fonder une association ayant pour objet d'agir contre le partage du Schleswig.

Darmstadt, 14 octobre.

La convention avec l'evêque de Mayence vient d'être annulée. Cette convention était, depuis des années, la cause de démêlés continuels avec le gouvernement.

Cassel, 14 octobre.

Aujourd'hui tous les officiers et soldats, de l'ancienne armée électorale, ont solennellement prêté serment.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Sait-on qui pourvoit, en ce moment, aux spéculations de la Bourse ? ce sont les capitalistes des départements. Les Parisiens, échaudés et même brûlés, ne font pour ainsi dire pas d'affaires. Plus ingénus et plus téméraires à la fois, les provinciaux reviennent au miroir d'alouettes. Plusieurs ont laissé de la plume à la liquidation de quinzaine; la fin du mois venue, ce sera bien pis.

Le marché financier continue de tendre à la baisse, mais sans entrain. Les vendeurs se basent sur les emprunts qui sont plus que jamais en perspective et sur les achats de grains que l'insuffisance de la récolte nous obligera de faire à l'étranger. Du reste, le coffre-fort et le portefeuille s'observent prêts tous les deux à profiter des événements, mais ne jugeant ni l'un ni l'autre le moment favorable pour sortir du *statu quo*, ils laissent la place osciller faiblement de côté ou d'autre.

Une remarque à faire, c'est la fermeté des valeurs de placement comparativement aux valeurs de spéculation. Ainsi les obligations en général, les actions des chemins français, la rente, etc., ont éprouvé à peine quelques variations insignifiantes, tandis que d'autres valeurs se sont assez fortement dépréciées.

Les recettes des chemins de fer sont satisfaisantes. L'Orléans seul a éprouvé une diminution assez notable (171,000 fr. et 16.97 pour cent) par suite des inondations.

Le *Moniteur* vient de publier les états comparatifs des recettes des trois premiers trimestres de 1866. Il en résulte que les prévisions du budget seront notablement dépassées, puisque la plus-value de l'année dernière a été évaluée qu'à 17,808,000 francs et que celle réalisée par les neuf premiers mois, dépasse déjà 37 millions.

Outre la question si difficile à résoudre de la forteresse du Luxembourg toujours occupée par les Prussiens, il en est une autre très sérieuse pour les Pays-Bas. On parle de former une confédération du Sud de l'Allemagne où entreraient la Suisse, la Belgique et la Hollande, afin de contrebalancer la puissance de la Prusse en Allemagne.

On signale une grande activité dans l'armement des navires achevés. Tous les bâtiments neufs seront pourvus à l'avant d'un puissant éperon. Quant à leurs énormes canons, en voici un spécimen : les quatre pièces de 24 centimètres de diamètre qu'on place sur la frégate la *Revanche* pèsent chacun de 12 à 14,000 kilogrammes avec leurs affûts de 20 à 22,000.

L'Empereur a fait frapper à la Monnaie une médaille en bronze pour perpétuer le souvenir de la sentence arbitrale qu'il a rendue le 6 juillet 1864, et qui a assuré l'execution du canal de Suez.

Cette médaille porte pour exergue : *Jonction des deux mers*

On pense généralement dans le monde financier que la Banque de France ne tardera pas à élever le taux de son escompte, parce que, prévoyant de grandes exportations de numéraire, elle veut maintenir son encaisse à 600 ou 500 millions.

Un journal qui ne parle pas à la légère des têtes couronnées, raconte comment l'Impératrice Charlotte a été atteinte d'un accès d'aliénation mentale. Le Pape aurait parlé très-sévérement à la princesse de la résistance que l'empereur Maximilien a opposée à des propositions de concordat. « L'impératrice, dit la *France*, en a ressenti une telle douleur, qu'elle en a perdu instantanément la raison. » Ce récit nous paraît au moins ridicule. Ce ne sont pas quelques paroles du saint vieillard qui peuvent avoir troublé la raison d'une femme d'un esprit aussi distingué ; et il faut que son esprit ait éprouvé des secousses antérieures. Le paquebot parti de Saint-Nazaire porte à l'empereur Maximilien la fatale nouvelle, et l'on doit supposer qu'il n'hésitera pas à revenir sans retard en Europe.

A Brescia l'on a constaté l'existence d'un comité d'enrôlement clandestin. Il s'intitulait : *Comité pour la Grèce* et il paraissait être dépendant d'un comité central existant à Florence.

L'Impératrice de Russie doit venir passer l'hiver à Nice. Les journaux de cette ville donnent du moins la nouvelle comme certaine.

M. le comte de Chambord, à la nouvelle des désastres qui ont cruellement frappé plusieurs de nos départements, a ordonné qu'une somme de 5,000 fr. fut distribuée en son nom aux victimes de l'inondation.

Pour toute la Correspondance : J. REBOUX.

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. Eugène Taconet :

« Les feuilles révolutionnaires, nous dit notre correspondant de Rome, commencent à insulter violemment la légion franco-romaine; mais un tel procédé a pour effet de raviver le zèle de ces braves soldats et de les attacher davantage au Saint-Siége et au Souverain-Pontife. En les envoyant à Viterbe, le gouvernement a donné à la légion un poste d'honneur. La province de Viterbe sera la première attaquce par les révolutionnaires à l'échéance de la convention. Ce sera probablement à la légion, que l'on organise comme un petit corps d'armée, qu'il appartiendra de venger la journée de Castelfidardo.

» L'administration militaire française, en attendant, dispose tout pour le depart des troupes d'occupation. Le matériel des hôpitaux est déjà on partie expédié, et des détachements de soldats partent tous les mercredis par les bateaux à vapeur. M. de Montebello a d'ailleurs annoncé au Saint-Père, dit-on, l'évacuation complète des Etats pontificaux par l'armée impériale pour le 15 décembre. »

La *Gazette de Florence* dit qne l'état de l'Impératrice du Mexique est tout à fait normal. Rien n'annonce une maladie qui puisse être interprétée comme de la monomanie ou une aliénation mentale. Le 10, jour de l'arrivée du comte de Flandre, elle l'attendait à la gare, et ils se sont rendus ensemble à l'hôtel de Rome

On lit dans la *Gazette de Trieste* :

« S. M. l'Impératrice Charlotte est arrivée à Miramar, hier à midi, sur un vapeur du Lloyd. Le repos absolu dont l'illustre femme pourra jouir dans la solitude de Miramar, ainsi que les soins empressés que lui prodiguera son entourage, font espérer que les ombres qui enveloppent cette intelligence d'élite ne tarderont pas à se dissiper.

» Nous apprenons qu'un médecin de Milan est arrivé à Miramar pour donner ses soins à l'Impératrice,

» M. Riedel, directeur de l'hospice central de Vienne, a été mandé auprès de l'auguste malade. »